



Rue Lissignol 10, 1201 Genève  
022 – 557 63 70  
lu 9-13, me 13-18, ve 9-13  
[contact@itopie.ch](mailto:contact@itopie.ch)  
<https://www.itopie.ch>

# Charte

Version 2018 – v1.0

## Table des matières

<b>1. La mission.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Les principes.....</b>	<b>3</b>
2.1. Évolution en simplicité.....	3
2.2. Bien-être social – être plutôt qu’avoir.....	3
2.3. Citoyenneté et démocratie participative – chacun a une voix qui compte.....	3
2.4. Écologie – produire pour vivre et non vivre pour produire.....	4
2.5. Autonomie – autonomes mais pas individualistes.....	4
2.6. Solidarité – 1+1>2.....	4
2.7. Diversité – riches de nos différences.....	4
2.8. Cohérence – dire ce qu’on fait et faire ce qu’on dit.....	4
<b>3. Les actions.....</b>	<b>4</b>

# 1. La mission

Itopie a pour mission :

- de contribuer à construire et renforcer une informatique ouverte, à l'écoute des besoins des utilisateurs, qui enrichit l'intelligence collective, non excluante et respectueuse des personnes et de l'environnement ;
- de sensibiliser et former les utilisateurs au rôle de l'informatique, entre besoins réels et surconsommation ;
- d'expérimenter un fonctionnement collectif, créateur de liens, formateur et à but non lucratif.

# 2. Les principes

## 2.1. Évolution en simplicité

La coopérative et ses membres recherchent la simplicité, l'ouverture et le respect dans leurs actions. Ces valeurs sont la base pour une évolution en tant que citoyennes et citoyens responsables.

## 2.2. Bien-être social – être plutôt qu'avoir

Les actrices et acteurs de l'ESS visent à construire une économie qui affirme la primauté de la personne sur le capital. Ils reconnaissent l'importance de dimensions immatérielles (esthétiques, émotionnelles, spirituelles, etc.) nécessaires au fonctionnement de la société et à l'épanouissement de ses membres.

## 2.3. Citoyenneté et démocratie participative – chacun a une voix qui compte

Les actrices et acteurs de l'ESS participent de manière libre, égalitaire et responsable à la construction d'une société assurant le développement des personnes et l'intérêt collectif. Ils visent la démocratie participative en favorisant le partage de l'information, des responsabilités, de la prise de décision et la reconnaissance du rôle de chacun.

## **2.4. Écologie – produire pour vivre et non vivre pour produire**

Les actrices et acteurs de l'ESS reconnaissent l'interdépendance des processus socio-économiques et écologiques. Ils s'engagent à privilégier un système économique qui respecte les processus et équilibres écologiques dans un souci d'équité intra et intergénérationnel.

## **2.5. Autonomie – autonomes mais pas individualistes**

Les actrices et acteurs de l'ESS valorisent les compétences et renforcent les moyens d'agir des personnes (salariés, bénévoles, membres, usagers, investisseurs) au sein de leur organisation. Ils recherchent une plus grande autonomie de fonctionnement de celle-ci, ainsi que de l'ESS à l'égard du secteur public et des autres acteurs du secteur privé.

## **2.6. Solidarité – 1+1>2**

Les actrices et acteurs de l'ESS privilégient la recherche de l'intérêt collectif sur le seul profit individuel. Ils valorisent la création de lien social d'interdépendance au plan local, régional et international.

## **2.7. Diversité – riches de nos différences**

Les actrices et acteurs de l'ESS s'engagent à comprendre, respecter et valoriser les différences entre les personnes et les peuples, à prohiber toute forme de discrimination et à rechercher les complémentarités pour apprendre ensemble.

## **2.8. Cohérence – dire ce qu'on fait et faire ce qu'on dit**

Les actrices et acteurs de l'ESS s'efforcent d'appliquer de façon cohérente l'ensemble des valeurs ci-dessus à tous les niveaux de leur fonctionnement. La cohérence entre les valeurs prônées et le vécu est essentielle à la crédibilité et au développement de l'ESS.

# **3. Les actions**

Dans les activités d'Itopie et de ses membres, ces valeurs se déclinent en particulier selon les points suivants :

Lors de prestations de service :

- privilégier le plus possible des solutions informatiques simples, libres et collaboratives ;
- privilégier le plus possible la réparation, la réutilisation et le recyclage ;

- participer à favoriser le choix d'une informatique libre et respectueuse par tout un chacun (formation, collaborations et travail en réseaux...);
- garantir une écoute active et bienveillante ;
- chacun donne de son mieux.

Dans les relations de travail et de collaboration :

- tout mettre en œuvre pour garantir une ambiance de travail agréable et éviter toute insatisfaction non réglée au sein de l'équipe et des membres ;
- garantir à chacun-e des démarches de formation ;
- garantir une écoute active et bienveillante ;
- comprendre la concurrence comme « courir ensemble » et non pas « courir pour gagner ».

Lors des choix et pratiques informatiques, tant individuels que collectifs :

- s'impliquer dans la démarche de la coopérative en étant acteur en évolution ;
- privilégier le plus possible des solutions informatiques simples, libres et collaboratives ;
- privilégier le plus possible la réparation, la réutilisation et le recyclage ;
- participer à favoriser le choix d'une informatique libre et respectueuse par tout un chacun (partage d'expériences, etc).

Mise en œuvre et démarche de progrès :

- Les membres s'engagent dans une démarche de progrès et d'évaluation à tous les niveaux. Celle-ci se traduit par exemple par des enquêtes de satisfactions et des séances d'évaluations régulières.

**Note** : Les principes de 2.2 à 2.8 sont inspirés de la charte de l'économie sociale et solidaire adoptée en 2005 par Après-Genève.

Genève, le 1<sup>er</sup> décembre 2011 (remise en forme pour l'AG du 4 juillet 2018).